



TOGETHER
for a sustainable future

OCCASION

This publication has been made available to the public on the occasion of the 50th anniversary of the United Nations Industrial Development Organisation.



TOGETHER
for a sustainable future

DISCLAIMER

This document has been produced without formal United Nations editing. The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Industrial Development Organization (UNIDO) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries, or its economic system or degree of development. Designations such as “developed”, “industrialized” and “developing” are intended for statistical convenience and do not necessarily express a judgment about the stage reached by a particular country or area in the development process. Mention of firm names or commercial products does not constitute an endorsement by UNIDO.

FAIR USE POLICY

Any part of this publication may be quoted and referenced for educational and research purposes without additional permission from UNIDO. However, those who make use of quoting and referencing this publication are requested to follow the Fair Use Policy of giving due credit to UNIDO.

CONTACT

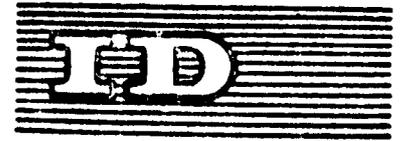
Please contact publications@unido.org for further information concerning UNIDO publications.

For more information about UNIDO, please visit us at www.unido.org

We regret that some of the pages in the microfiche copy of this report may not be up to the proper legibility standards even though the best possible copy was used for preparing the master fiche.



07879-F



Organisation des Nations Unies pour le développement industriel

Distr. LIMITEE

ID/WG.251/4
27 juillet 1977

FRANCAIS
Original : ANGLAIS

Réunion de certains comités nationaux
pour l'ONUDI

Sofia (Bulgarie), 17-19 mai 1977

RAPPORT

Etabli par le Secrétariat de l'ONUDI

TABLE DES MATIERES

<u>Chapitre</u>	<u>Page</u>
INTRODUCTION	3
CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS	5
I. ORGANISATION DE LA REUNION	9
II. DEBATS	10
Echange de données d'expérience entre les comités nationaux	10
Mesures propres à renforcer les comités nationaux	15
Coopération entre les comités nationaux et l'ONUDI	15
ANNEXES	
I. LISTE DES PARTICIPANTS	18
II. LISTE DES DOCUMENTS SOUMIS A LA REUNION	20

INTRODUCTION

Lors du Colloque international sur le développement industriel, tenu en 1967 à Athènes, les participants ont jugé souhaitable de créer, à l'échelon national, un mécanisme au moyen duquel les organismes publics et privés intéressés par le développement industriel et désireux de coopérer avec l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUUDI) pourraient coordonner leurs activités et faire connaître aux gouvernements leur opinion sur les questions traitées par l'ONUUDI. En conséquence, le Colloque a adopté une recommandation tendant à ce que :

"... Les Etats membres envisagent la création de Comités nationaux pour l'ONUUDI, composés de représentants des Ministères et services de l'Etat, ainsi que de représentants d'établissements universitaires et d'instituts de recherche et d'entreprises industrielles et commerciales publics et privés qui ont un rôle à jouer dans l'industrialisation. Les Comités nationaux exerceront des fonctions consultatives auprès des gouvernements et des institutions membres sur toutes les questions qui relèvent des activités de l'ONUUDI. Les Etats membres peuvent confier les fonctions des Comités nationaux à des organismes qui existent déjà dans leur pays, en leur donnant tout mandat additionnel qui serait jugé nécessaire pour mettre ces organismes en mesure de bien s'acquitter de leurs fonctions" 1/.

Depuis l'adoption de la recommandation, 45 pays ont constitué des comités nationaux pour l'ONUUDI. On a récemment estimé qu'il convenait, à titre d'expérience, de tenir une réunion entre les représentants des comités nationaux et les hauts fonctionnaires de l'ONUUDI pour rechercher un moyen de renforcer la collaboration de part et d'autre et d'améliorer l'efficacité des comités.

Une réunion de certains comités nationaux pour l'ONUUDI, organisée conjointement par l'ONUUDI et le Gouvernement de la République populaire de Bulgarie s'est tenue à Sofia du 17 au 19 mai 1977. La réunion avait pour principal objet un échange de données d'expérience entre les comités nationaux pour l'ONUUDI au sujet de leurs activités et de leurs travaux visant à mettre en oeuvre la Déclaration et le Plan d'action de Lima concernant le développement et la coopération industriels.

1/ Rapport du Colloque international sur le développement industriel, Athènes 1967 (Publication des Nations Unies, numéro de vente 69.II.B.7), § 73.

A la réunion ont assisté les présidents des comités nationaux ou leurs représentants ou les hauts fonctionnaires des organismes gouvernementaux faisant fonction de comité national pour neuf pays dans quatre régions : Côte d'Ivoire, Ghana (Afrique); Malaisie, Pakistan (Asie); Bulgarie, Finlande, Hongrie, Tchécoslovaquie (Europe); Cuba (Amérique latine). L'ONUDI était représentée par cinq membres du personnel. L'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), avait envoyé un délégué.

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

1. Les comités nationaux pour l'ONUDI devraient être en mesure de fournir à leur gouvernement des avis autorisés sur la politique industrielle, en obtenant le concours de tous les secteurs et niveaux des organismes industriels, économiques et financiers.
2. L'ONUDI devrait, après un examen des résultats de la réunion en cours, examiner le moyen de porter plus avant son dialogue avec les comités nationaux étant donné qu'il est urgent de donner une impulsion nouvelle si l'on veut atteindre les objectifs de la Déclaration et du Plan d'action de Lima.
3. Les comités nationaux devraient aider à mobiliser, dans leur intégralité, les instances de l'Etat, les organismes publics et privés, les entreprises commerciales et les travailleurs (notamment les syndicats) afin de faire mieux comprendre les principes d'un redéploiement de l'industrie et de trouver un plus grand appui pour la création de nouvelles capacités industrielles dans les pays en développement.
4. Les gouvernements devraient, autant que possible, inciter les comités nationaux à participer aux sessions du Conseil du développement industriel et des conférences générales de l'ONUDI. Les comités nationaux devraient aussi prendre, à cet égard, toutes les mesures appropriées.
5. Les comités nationaux devraient s'efforcer de stimuler, au plus haut niveau possible, l'intérêt des gouvernements pour toutes les réunions de l'ONUDI et encourager la participation à des activités comme celles qui concernent le système de consultations, les efforts déployés pour faire face aux besoins des pays les moins avancés et le transfert de technologie.
6. L'ONUDI devrait, en consultation avec les comités nationaux, définir les domaines où des relations et une coopération directes entre les Comités nationaux pourraient être utiles afin, par exemple, de stimuler un resserrement de la coopération entre les pays en développement.

7. L'ONUDI devrait examiner les méthodes propres à fournir aux comités nationaux des informations plus complètes, y compris des copies de communications auxquelles une suite doit être donnée, en particulier à l'égard de projets auxquels les comités nationaux pourraient s'efforcer de faire participer les gouvernements.
8. L'ONUDI devrait veiller à ce que la documentation relative à des réunions importantes soit préparée à temps pour permettre aux comités nationaux d'envisager leur attitude, de donner des avis aux délégations des gouvernements et de coordonner leur action.
9. Tant l'ONUDI que les comités nationaux devraient examiner si le mandat établi pour les comités nationaux lors du Colloque international sur le développement industriel de 1967 doit être remanié en fonction des changements survenus dans la situation mondiale ou dans celle de certains pays.
10. L'ONUDI devrait, en suivant l'exemple de l'UNESCO, organiser des consultations périodiques entre l'Organisation et les comités nationaux. Les gouvernements des pays dépourvus de comités nationaux devraient être invités à envoyer des observateurs à ces consultations. L'ONUDI devrait fournir des conseils sur le moyen d'obtenir les fonds nécessaires pour réaliser l'extension voulue des rôles des comités nationaux.
11. Les comités nationaux devraient examiner leur structure et leur mode de financement en fonction de l'expérience acquise par l'UNESCO.
12. L'ONUDI devrait organiser des programmes de formation par région sur les activités de l'ONUDI.
13. Les comités nationaux devraient envisager d'élaborer, sur une base annuelle ou biennale, des programmes d'action.
14. Les comités nationaux devraient s'efforcer spécialement de faire mieux comprendre au public le rôle de l'industrialisation comme facteur de progrès ainsi que celui des activités de l'ONUDI, en nommant peut-être un chargé de liaison dans le cas tant des moyens d'information que du service d'information de l'ONUDI.
15. Les gouvernements devraient être priés d'envisager la possibilité d'obtenir la coopération des comités nationaux pour certains programmes, voire de leur demander d'exécuter des programmes.

16. L'ONUDI devrait, notamment, obtenir le concours des comités nationaux, notamment de ceux des pays en développement, pour trouver des experts et des consultants techniquement qualifiés pour des projets d'assistance technique de l'Organisation et pour servir d'instance centrale chargée d'acheminer les informations sur les questions de recrutement, selon ce qui sera jugé approprié, afin d'accroître les sources possibles de technologie (c'est-à-dire les départements ministériels, les universités, les entreprises publiques et privées et les organismes industriels).
17. Des efforts devraient être faits pour promouvoir la coopération entre les comités nationaux de l'UNESCO et ceux de l'ONUDI, compte tenu de la recommandation du Colloque d'Athènes tendant à ce que les universités et les instituts de recherche soient associés aux travaux des comités nationaux.
18. Les comités nationaux devraient s'efforcer de prêter leur assistance pour la surveillance de la mise en oeuvre de la Déclaration et du Plan d'action de Lima, en tenant compte des directives adressées à tous les pays par l'ONUDI.
19. Les comités nationaux devraient s'efforcer de faire participer, dans toute la mesure possible, aux activités de l'ONUDI leurs membres s'occupant d'affaires industrielles.
20. L'ONUDI devrait envisager de faire de brefs résumés de ses importantes publications pour susciter un intérêt plus grand parmi les professionnels.
21. Les comités nationaux devraient être associés aux activités des commissions nationales de l'UNESCO s'occupant, directement ou indirectement, du développement industriel.
22. L'ONUDI devrait activement poursuivre son rôle visant à accroître la coopération entre ceux qui détiennent la technologie et les pays en développement.
23. Les comités nationaux et l'ONUDI devraient intensifier leurs efforts pour se conformer aux résolutions des Nations Unies et du Conseil du développement industriel relatives à la participation des femmes au développement.
24. Les offres et les demandes de coopération devraient être enregistrées par l'ONUDI et diffusées par l'entremise des comités nationaux afin d'offrir la possibilité d'entreprendre des négociations dans le cas d'une association à des projets industriels.

25. L'ONUDI devrait envisager d'établir des directives pour aider les comités nationaux à améliorer l'efficacité de leurs activités.
26. L'ONUDI devrait établir un répertoire des comités nationaux et publier périodiquement un bulletin relatif à leurs activités.
27. Les comités nationaux devraient fournir à l'ONUDI des exemplaires de leurs rapports annuels, des renseignements sur leur programme et des informations indiquant les instances centrales chargées des contacts relatifs à des questions déterminées.

I. ORGANISATION DE LA REUNION

La réunion a été ouverte par M. H. Petkov, Secrétaire du Conseil des ministres et Président du Comité national bulgare pour l'ONUDI. M. A. Sylla, Directeur de la Division des services de conférence, de l'information et des relations extérieures de l'ONUDI a été élu Président. M. S. White de la Section de l'information de l'ONUDI, assisté de M. V. Politykin de la Section des relations extérieures de l'ONUDI a été invité à faire fonction de Rapporteur.

Dans son allocution d'ouverture, M. Petkov, a souligné l'importance que son gouvernement attache à la coopération entre les comités nationaux. Cette coopération doit leur permettre de participer aux travaux entrepris par l'ONUDI pour promouvoir l'industrialisation des pays en développement.

M. Sylla, parlant au nom du Directeur exécutif de l'ONUDI, M. Abd-El Rahman Khane, a invité les comités nationaux à déployer de plus grands efforts que ceux qu'ils ont faits dans le passé afin d'obtenir un soutien pour l'industrialisation des pays en développement. Comme il l'a fait observer, les comités nationaux fournissent un lien seul en son genre, entre l'individu et le gouvernement. Il a demandé aux comités nationaux d'essayer de convaincre les gouvernements de la nécessité de maintenir et de renforcer leurs engagements en faveur du développement.

II. DEBATS

Les débats ont porté sur les sujets suivants :

Echange de données d'expérience entre les comités nationaux
Mesures propres à renforcer les comités nationaux
Coopération entre les comités nationaux et l'ONUDI

Echange de données d'expérience entre les comités nationaux

On a estimé qu'un échange de données d'expérience, rendu possible par des réunions comme celle-ci, devrait améliorer l'efficacité des comités nationaux, et que l'ONUDI pourrait, à l'avenir, compter sur une plus grande assistance de leur part. Au cours de réunions de ce genre, il pourrait également être défini des domaines où la coopération entre les comités nationaux serait d'une grande aide. Comme on l'a fait remarquer, la coopération industrielle évolue vers de nouvelles formes. Dans les pays en voie de développement, dans ceux dont l'économie est centralement planifiée et dans ceux qui ont une économie de marché, les organismes collaborent entre eux (coopération tripartite). Les comités nationaux pourraient favoriser les relations entre ces organismes et l'ONUDI. Ils pourraient aussi coopérer pour dépister des sources supplémentaires de technologie, surtout des sources en dehors des grandes sociétés transnationales. Les comités auraient également avantage à collaborer pour conclure des arrangements permettant de recevoir les boursiers, car il est de plus en plus difficile de placer ceux-ci dans certaines industries.

Les participants ont soumis des rapports, résumés ci-dessous, sur les travaux du comité national de leur pays.

Bulgarie

Le comité national bulgare pour l'ONUDI a été créé en 1971 en vertu d'une décision du Conseil des ministres. Il se compose de hauts fonctionnaires des ministères s'occupant de l'industrie et de l'agriculture, de la Commission du Plan, et du Comité de la science, du progrès technique et de l'enseignement supérieur. Son Président est le Secrétaire permanent de la Commission pour la coopération économique, scientifique et technique auprès du Conseil des ministres; son Vice-Président est le Directeur des affaires économiques, ministère des affaires étrangères. Le Comité est donc représenté

dans tous les organismes économiques, sociaux, scientifiques, et technologiques du pays. En outre, il n'est pas inhabituel de faire venir, pour les débats, des représentants d'autres organismes, selon le sujet traité.

Ses fonctions sont notamment les suivantes :

- a) Mettre au point la stratégie générale ainsi que des programmes annuels et à long terme de coopération de la Bulgarie avec l'ONUDI;
- b) Elaborer des propositions sur le développement industriel des pays en développement;
- c) Coordonner et organiser des projets exécutés en Bulgarie;
- d) Examiner la position que la Bulgarie prendra aux conférences de l'ONUDI et aux sessions du Comité du développement industriel;
- e) Participer à l'organisation de conférences, de stages et de séminaires organisés en Bulgarie sous l'égide de l'ONUDI.

Au début de chaque année, le comité national fait le point des activités entreprises durant l'année précédente et met à jour son programme pour l'année en cours.

De très étroites consultations ont lieu entre le comité national et les ministères compétents sur tous les aspects des activités de l'ONUDI. Avant la création du comité national, les délégations bulgares au Conseil du développement industriel ont eu une activité moindre sur des questions techniques. Maintenant le ministère des affaires étrangères est en mesure de diffuser les renseignements qu'il reçoit de l'ONUDI, et cette procédure a également été suivie pour la préparation d'importantes réunions comme la deuxième Conférence générale de l'ONUDI. Le comité national peut prendre une part active dans les décisions relatives à la stratégie.

Finlande

Le comité national finlandais comprend huit membres représentant la technologie et l'éducation, l'industrie, les bureaux d'ingénieurs-conseils, le financement, les sociétés de développement et le ministère des affaires étrangères. Il travaille à un niveau pratique en qualité d'organe consultatif.

Le comité a entrepris de faire connaître l'ONUDI et ses objectifs et d'offrir une assistance à l'Organisation. Il a cherché à stimuler le recrutement d'experts. Par malheur, certains experts ont constaté en revenant d'opérations sur le terrain qu'ils avaient perdu leur emploi et n'avaient droit à aucune compensation, et le comité s'est efforcé de remédier à cette situation.

Le comité a rencontré des participants à des consultations de l'ONUDI sur les engrais et sur la sidérurgie. Ceux-ci ont indiqué que ces réunions avaient eu un grand intérêt pour eux.

Ghana

Il existe au Ghana un comité national pour l'ONUDI. Il s'efforce de participer aux travaux de développement et de faire mieux connaître l'ONUDI.

Hongrie

En 1968, le Gouvernement de la République populaire hongroise a décidé de créer un comité national pour coordonner les activités de la Hongrie relatives à l'ONUDI. Son organisation est demeurée à peu près la même, mais le nombre des organismes et des spécialistes chargés de ce travail a augmenté.

Le comité se compose de fonctionnaires de rang élevé provenant de plusieurs ministères, notamment le Ministère des affaires étrangères et les ministères compétents pour certains secteurs industriels, ainsi que d'autres organismes comme le Bureau central de statistiques, la Chambre de commerce hongroise, l'Institut de recherche sur l'économie industrielle et la TESCO (Organisation pour la coopération technique et scientifique internationale). Le comité national est présidé par le chef du Secrétariat des relations économiques internationales rattaché au Conseil des ministres.

Ainsi, le comité national n'a pas de mécanisme indépendant. Tous ses membres conservent leurs fonctions, ce qui offre l'avantage de rendre les activités liées à l'ONUDI partie intégrante des travaux réalisés dans d'autres domaines.

Le comité national se réunit deux ou trois fois par an, mais peut être convoqué à certaines occasions, comme la visite en Hongrie du Directeur exécutif de l'ONUDI. Le comité national donne des avis au sujet de la position du gouvernement sur des questions concernant l'ONUDI. Une de ces tâches importantes a consisté à mettre en oeuvre les accords de coopération avec l'ONUDI dans les domaines des télécommunications, de l'électronique et de l'aluminium.

A la demande du Secrétaire du Comité, les membres peuvent donner des avis sur des questions relevant du domaine de leur compétence. Ils peuvent proposer une participation à des projets, indiquer si la Hongrie possède des connaissances dans des domaines particuliers et donner un avis sur l'intérêt d'organiser certaines activités en Hongrie.

Les fonctions de la TESCO en sa qualité de participant au comité national consiste à recruter des experts pour des missions sur le terrain, à recevoir des boursiers des Nations Unies venant en Hongrie et à organiser des stages. En exécutant ses tâches, elle obtient l'aide des organismes professionnels représentés au comité national.

Une autre tâche importante du comité national consiste à diffuser des renseignements sur les travaux de l'OU UDI.

Malaisie

En dehors de son comité national, la Malaisie a créé un comité consultatif sur le commerce et l'industrie dans lequel sont représentés les ministères importants et le secteur privé. C'est le ministre du commerce et de l'industrie qui préside ce comité. Celui-ci a notamment pour objet d'examiner les problèmes industriels du secteur privé. Un autre organisme, qui comprend les chefs de tous les ministères, traite du développement global. Les rapports sont adressés à un Comité de l'économie nationale de rang plus élevé que préside le Premier ministre. Les membres du comité national participent à tous ces comités, ce qui aide à coordonner le développement.

Pakistan

Le Comité national pakistanais est en voie de refonte. Le mandat proposé pour le comité national est le suivant :

- a) Servir de tribune pour l'examen de mesures destinées à promouvoir le développement industriel;
- b) Aider le gouvernement pour planifier le développement de l'industrie à long terme et à court terme et pour évaluer les politiques;
- c) Examiner les problèmes posés par la création de nouvelles industries et par une amélioration du fonctionnement des industries actuelles;

- d) Donner au gouvernement et à l'ONUDI des avis sur l'industrialisation, la planification et la programmation en fonction de la Déclaration et du Plan d'action de Lima;
- e) Aider le gouvernement à examiner les résultats industriels et les tendances des prix des produits ainsi qu'à déceler les problèmes qui nécessitent une assistance;
- f) Donner des avis sur la politique à suivre en matière de législation industrielle, sur la formation, sur la recherche ainsi que dans d'autres domaines où une coopération avec d'autres pays peut être nécessaire;
- g) Fournir des conseils sur les secteurs de l'industrie qui ont besoin d'une assistance de l'ONUDI;
- h) Émettre des opinions sur la coopération industrielle entre les pays en développement et les pays développés; et
- i) Elaborer des programmes en coopération avec les institutions internationales et notamment l'ONUDI.

Le Comité national pakistanais est composé de trois groupes. Le premier comprend des représentants des ministères et départements, notamment les secrétaires des ministères de l'industrie, de l'agriculture, du commerce, des finances et de la production, le Directeur général de l'investissement, de la promotion et des approvisionnements, les secrétaires des départements de l'industrie, du travail et du développement des minéraux dans les quatre provinces. Le second groupe comprend des représentants d'organismes non gouvernementaux, comme les présidents et les représentants de rang élevé de la Fédération pakistanaise des Chambres de commerce et de l'industrie, des Chambres de commerce et de l'industrie des quatre provinces et de la Chambre de commerce et de l'industrie d'outre-mer. Le troisième groupe est composé de représentants d'organismes semi-publics et d'économistes, notamment de la Banque d'Etat, de la Société pakistanaise de crédit et de développement industriel, de la Banque de développement industriel du Pakistan et de l'Institut pakistanais de l'économie du développement. Le gouvernement a aussi désigné des économistes éminents pour faire partie du comité.

Tchécoslovaquie

Le comité national entreprend des activités qui sont à peu près les mêmes que celles des Comités bulgares et hongrois. Sa composition est assez large et des réunions ont lieu, trois ou quatre fois par an, pour approuver les directives adressées aux délégués qui assistent aux réunions importantes de l'ONUDI.

Mesures propres à renforcer les comités nationaux

On a été d'avis que l'objet et le rôle des comités nationaux tels qu'ils avaient été prévus en 1967 lors du Colloque d'Athènes pourraient nécessiter un remaniement de façon à correspondre aux besoins internationaux actuels. En faisant des plans pour leurs activités, les comités devraient maintenant prendre connaissance de la Déclaration de Lima ainsi que d'autres événements intervenus dans le domaine international. On a fait observer que les Comités nationaux de Bulgarie et du Pakistan avaient procédé au remaniement nécessaire.

Coopération entre les comités nationaux et l'ONUDI

On a estimé que des réunions comme celle-ci pouvaient favoriser les rapports entre les comités nationaux et le Secrétariat de l'ONUDI. Les membres du personnel devraient être tenus régulièrement au courant des activités des comités nationaux et faire appel au concours de ceux-ci. Il conviendrait peut-être d'améliorer le système de correspondance de façon que les lettres adressées aux organisations et autres organismes parviennent également aux comités nationaux, ce qui présente de l'importance pour la coordination du travail à l'intérieur d'un pays.

Les comités nationaux devraient, estime-t-on, signaler les moyens mis en oeuvre pour faciliter les arrangements coopératifs avec l'ONUDI sur le plan national et régional. On espère qu'un accord de coopération pourra être examiné avec le Conseil d'assistance économique mutuel (CAEM); grâce à un arrangement de ce genre, les comités nationaux pourraient faire de précieuses contributions à l'ONUDI et prendre des dispositions pour que des représentants connaissant les diverses situations de l'industrie puissent participer aux réunions de l'ONUDI.

On a expliqué les efforts faits par l'ONUDI pour accroître l'emploi d'experts des pays en développement. Le système extensif de recrutement réalisé dans les pays développés a été élaboré dans les premières années des Nations Unies quand les pays en développement venaient à peine d'accéder à l'indépendance. En 1975, la résolution 3461 (XXX) de l'Assemblée générale demandait un emploi accru d'experts des pays en développement.

Il a été exprimé l'opinion que les pays en développement n'avaient pas besoin d'un traitement spécial, mais plutôt de jouir de possibilités analogues à celles des pays développés en matière de fourniture d'experts. L'amélioration des arrangements institutionnels pourrait contribuer à faire disparaître l'idée que les experts des pays développés sont nécessairement meilleurs que ceux des pays en développement. Des comités nationaux pourraient aussi fournir, sur demande, des renseignements. On a également fait observer que l'ONUDI a grand intérêt à faire participer les comités au recrutement. Par malheur, les contraintes d'ordre financier qui se sont produites en 1976 et qui se sont poursuivies en 1977 ont réduit le recrutement d'experts de 30 % par rapport aux chiffres de 1975.

Il a été signalé que tous les pays représentés à la réunion avaient également des comités nationaux pour l'UNESCO. Sur les 143 pays associés aux activités de l'UNESCO, 129 ont des comités qui font tous leurs efforts pour faire participer à leurs travaux les organismes nationaux compétents. L'efficacité d'un comité dépend, dans une large mesure, de son secrétaire général et des finances dont il dispose.

Dans certains pays ce sont les comités nationaux qui s'occupent du recrutement pour l'UNESCO. Il a fallu rédiger des directives pour des comités nationaux modèles. Un budget de 1,4 million de dollars par an est disponible pour le travail de liaison, notamment pour une réunion annuelle à laquelle assiste un quart des secrétaires généraux des comités nationaux et pour des réunions régionales tenues tous les cinq ans.

Il a été noté que l'efficacité des comités nationaux dépendait de la participation de membres capables de les faire fonctionner et que, à la différence de l'ONUDI, l'UNESCO disposait des ressources financières nécessaires.

Il a été soulevé, au cours des débats, des questions pour savoir jusqu'à quel point l'ONUDI, par rapport aux autres institutions, s'occupait du transfert des technologies appropriées, cette question présentant beaucoup d'intérêt pour un certain nombre de délégués. Comme l'a exposé le Président, il s'agit d'un vaste sujet qui intéresse toutes les organisations des Nations Unies et à propos duquel l'ONUDI se prépare à créer une banque d'informations industrielles et technologiques; il a envisagé une coopération entre les comités nationaux des pays intéressés, peut-être avec l'ONUDI comme intermédiaire.

ANNEXE I

LISTE DES PARTICIPANTS

Pays des participants

BULGARIE

L. Avramov, Suppléant du Représentant de la Bulgarie à l'ONUDI
E. Bonev, Secrétaire du Comité national pour l'ONUDI
H. Darenkov, Vice-Président du Comité national pour l'ONUDI
M. Ivanov, Membre du Comité national pour l'ONUDI
I. Ivanova, Membre du Comité national pour l'ONUDI
M. Konev, Membre du Comité national pour l'ONUDI
I. Kolev, Membre du Comité national pour l'ONUDI
B. Kovatchev, Membre du Comité national pour l'ONUDI
S. Miladinov, Membre du Comité national pour l'ONUDI
Z. Mladenov, Membre du Comité national pour l'ONUDI
H. Petkov, Président du Comité national pour l'ONUDI
D. Popov, Membre du Comité national pour l'ONUDI
H. Popov, Membre du Comité national pour l'ONUDI
K. Popov, Membre du Comité national pour l'ONUDI
B. Tzvetkov, Vice-Président des affaires étrangères
N. Zahariev, Membre du Comité national pour l'ONUDI

COTE D'IVOIRE

A. Krecoumou, Président de l'Agence pour la recherche sur le développement industriel
A. N'Cho, Secrétaire général de l'Agence pour la recherche sur le développement industriel

CUBA

E.T. Rivera, Premier Secrétaire, Ministère des affaires étrangères

FINLANDE

M. Kaario, Président du Comité national pour l'ONUDI

GHANA

N.O. Adu-Danso, Fonctionnaire supérieur de la promotion industrielle, Ministère des industries

M.K. Williams, Secrétaire adjoint principal, Ministère des industries

HONGRIE

T. Sömjen, Secrétaire général du Comité national pour l'ONUDI

MALAISIE

H.S. Geh, Chef de la Section de recherche, Agence pour le développement industriel

K. Nordin, Directeur, Agence pour le développement industriel

PAKISTAN

S.M.A. Ashraf, Ministre adjoint de l'industrie

TCHÉCOSLOVAQUIE

J. Krupka, Membre du Comité national pour l'ONUDI

UNESCO

R. Kremper, Spécialiste des programmes, Division des commissions nationales

ONUDI

I. Lorenzo, Chef de la Section des relations avec les gouvernements et les organisations intergouvernementales

A.A. Mohanny, Chef de la Section de recrutement du personnel affecté aux projets

V. Politykin, Spécialiste du développement industriel, Division des services de conférence, de l'information et des relations extérieures

A. Sylla, Directeur de la Division des services de conférence, de l'information et des relations extérieures

S. White, Section des services d'information

ANNEXE II

LISTE DES DOCUMENTS SOUMIS A LA REUNION

ID/NG.251/1

Le comité national pour l'ONUDI de la République populaire de Bulgarie. Fonctions, résultats et tâches futures
H. Petkov

ID/NG.251/2 et
ID/NG.251/Add.1/Rev.1

Coopération entre l'ONUDI et les comités nationaux pour l'ONUDI
Secrétariat de l'ONUDI

Implementation of the Lima Conference and Plan of Action
in the Czechoslovak Republic
J. Krupka

Activity of Hungarian National Committee for UNIDO.
Methods, experiences
Tamas Sömjén

Ghana's experience and work for implementing the "Lima Plan"
Ministry of Industries, Accra



G-667



78.11.06